

# **VILLE DE MONTDIDIER :** **DEFIBRILLATEURS**

*Le défibrillateur est un outil formidable qui augmente considérablement les chances de survie d'une victime d'un accident cardiovasculaire.*

La ville de Montdidier va prochainement s'équiper de trois défibrillateurs :

*L'un financé par la municipalité,*

*Le second offert par M. Gilles Demuynck*

*Et le troisième par le Club Cœur & Santé*

*(Dons de particuliers ou issus du parcours du cœur).*

**Ils seront installés à la Mairie, au Gymnase Cardenier & au Gymnase Pasteur**

**Le Lion's Club met également à disposition des associations un appareil mobile.**

Malgré la facilité d'utilisation, il est conseillé de suivre une formation de deux heures : « **1 vie = 3 gestes « alerter, masser et défibriller** ») organisée par le [Club Cœur et santé](#), en partenariat avec [la Croix Rouge](#).

**Si vous souhaitez vous initier aux premiers secours et à l'utilisation d'un défibrillateur, merci de contacter la Mairie : ☎03.22.78.75.75**

